

# RANDO+ DU 6 JUIN 2024

## Les bornes armoriées en forêt d'Halatte

**Notre association s'est depuis longtemps intéressée aux bornes de pierre présentes en forêt de Chantilly. Vingt-cinq ans après l'article sur le sujet paru dans les Petites chroniques n° 7, une rando + nous emmène en forêt d'Halatte. Le parcours et la visite sont organisés**

**par Marie-Christine Le Pezennec et Nadine Poletto.**

**L**es amis de la Sylve ont déjà exploré, en forêt de Chantilly, l'étendue du travail de bornage des bois par le Grand Connétable, Anne de Montmorency. Sa décision a été prise à la suite d'un différend qui l'opposait au prieuré de Saint Nicolas d'Acy. Par des transactions, des échanges et des procès, il ne cessera d'étendre le domaine forestier hérité de son père, Guillaume de Montmorency, estimé à trois mille arpents<sup>1</sup>. Ainsi les premières bornes seront posées en forêt de Chantilly en 1537, le travail de bornage dura neuf ans, se poursuivant jusqu'en 1546.

En forêt d'Halatte, près du mont Alta, le Connétable possédait également deux parcelles, le bois du Luton et le bois de la Livrée, obtenues par héritage en 1496. Les bornes gravées de ses armoiries sont plantées en novembre 1540. Profitant de ce chantier, les propriétaires qui ont des bois adjacents à ceux du Connétable en profitent pour graver leurs propres armoiries au revers des bornes d'Anne de Montmorency : ce sont celle du bois du Roy, du chapitre de Saint Rieul de Senlis, et celle des religieux de Saint Vincent. Plus tard, Jean de Morel, bailli de Senlis, et la commanderie de l'ordre de Laigneville les imiteront.

Durant notre excursion de huit kilomètres, sur la trentaine de bornes érigées à l'époque, nous en avons croisé dix, parfois couchées, ou cachées dans la végétation : les premières le long de la route, de l'arbre à Fougère jusqu'au poteau du mont Alta ; ensuite une borne déplacée gisait près du poteau du Courcolet ;

les dernières se trouvaient autour du clos Arthus.

Le blason du Connétable retrace l'évolution de sa carrière mais également celles de ses ancêtres.

L'écusson au centre représente seize alérions<sup>2</sup> répartis en quatre cantons. Quatre alérions ont été gagnés par Bouchard de Montmorency vers 950, les douze autres par sa famille à la bataille de Bouvines ; au-dessus le tortil, couronne de baron.

L'ensemble est entouré du collier de l'ordre de Saint Michel, distinction créée par Louis XI pour égaler celle de l'ordre de la Toison d'or des Bourguignons, assurant la loyauté de ses serviteurs.

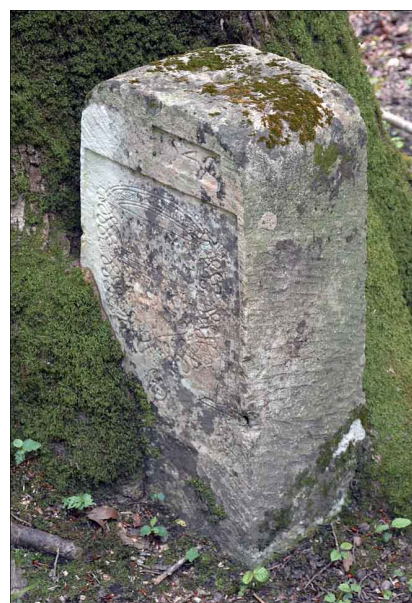
De chaque côté du blason, on voit l'épée du Connétable, distinction reçue en 1538, lui permettant de porter son épée en toute circonstance.

En 1553, le Connétable renonce, au profit du prieuré de Saint Nicolas d'Acy, à tous ses droits sur le bois du Luton et sur le bois de la Livrée, et ses armoiries ne seront pas martelées ce qui clôt le litige.

Par la suite, suivant la même logique que son père d'extension de ses domaines forestiers, Anne de Montmorency achète, à l'évêque de Beauvais, deux mille arpents en forêt de Pontarmé ainsi que la seigneurie de Thiers. Concernant les forêts, c'est la passion de la chasse à courre qui constitue le principal motif de ses choix.

<sup>1</sup> Un arpent équivaut environ à un demi-hectare.

<sup>2</sup> En héraldique, un alérion est un aiglon sans bec ni pattes. On le représente mis en pal, montrant l'estomac, le vol étendu, mais souvent abaissé.



## Bibliographie sommaire

- *Les forêts de Senlis*, Etienne Guillemot (1905)
- *Bornes en forêt*, Eugène Vignon (1920)
- *Les bornes armoriées de la forêt de Chantilly*, Jacques PELLOYE in *le Musée Condé n° 55* (novembre 1998)
- *Les bornes armoriées en forêt*, Pierre Dubois in *Les petites chroniques de la Sylve n° 7* (1999)
- *Les bornes armoriées du xvi<sup>e</sup> siècle*, Jacques Peloye (2002)

---

*par Nadine POLETO*

---